

Normes de performance

Écriture

Programme d'immersion



Normes de performance

Écriture

Programme d'immersion

SEPTEMBRE 2002

REMERCIEMENTS

Le présent document reflète la sagesse collective d'enseignants de toute la province. Le ministère de l'Éducation tient à remercier ces enseignants pour leur temps et leur expertise.

Le ministère de l'Éducation tient également à souligner le travail de Suzanne Arkell, Field Programs, Université Simon Fraser; de Luba Banuke, District scolaire n° 41 (Burnaby); de Catherine Berron, District scolaire n° 36 (Surrey), qui ont facilité les activités sur le terrain; d'A. Toutant Consulting Group Ltd., à qui l'on doit la conception originale du document; et de Michel Juneau et Carpe Diem Educational Consulting, Incorporated qui en ont assuré la production.

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

Vedette principale au titre:

Normes de performance (C.-B.). Écriture, programme d'immersion

Publ. aussi en anglais sous le titre: BC performance standards. Writing.

ISBN 0-7726-4791-7

1. Français (Langue) – Compositions et exercices - Tests d'aptitude – Colombie-Britannique. 2. Français (Langue) – Compositions et exercices – Étude et enseignement (Primaire) – Colombie-Britannique – Évaluation. 3. Français (Langue) – Compositions et exercices – Étude et enseignement (Secondaire) – Colombie-Britannique – Évaluation. I. British Columbia. Student Assessment and Program Evaluation Branch.

PC2410N67 2002 808'.041'076 C2002-960121-5

© 2002 Ministry of Education, Student Assessment and Program Evaluation Branch, Province of British Columbia

AVIS DE DROIT D'AUTEUR

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la province.

AVIS DE PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

Ce document contient des renseignements privés et confidentiels pour la province. La reproduction, la divulgation ou toute autre utilisation de ce document sont expressément interdites, sauf selon les termes de l'autorisation écrite de la province.

La province autorise la copie et l'utilisation de cette publication en entier ou en partie à des fins éducatives et non lucratives en Colombie-Britannique et au Yukon par tout le personnel des conseils scolaires de la Colombie-Britannique, y compris les enseignants et les administrateurs, par les organismes faisant partie du Educational Advisory Council et identifiés dans l'arrêté ministériel, et par d'autres parties offrant directement ou indirectement des programmes scolaires aux élèves admissibles en vertu de la School Act (Loi scolaire).

Table des matières

À propos des Normes de performance . . . 1

L'écriture dans les écoles de la Colombie-Britannique . . . 9

Première année

Textes spontanés de nature personnelle . . . 15

Histoires . . . 27

Troisième année

Textes spontanés de nature personnelle . . . 41

Textes visant à communiquer des idées et des informations . . . 51

Histoires et poèmes . . . 69

Cinquième année

Textes spontanés de nature personnelle . . . 83

Textes visant à communiquer des idées et des informations . . . 93

Histoires et poèmes . . . 109

Septième année

Textes spontanés de nature personnelle . . . 125

Textes visant à communiquer des idées et des informations . . . 141

Textes littéraires . . . 157

Neuvième année

Textes spontanés (Réactions ou points de vue personnels) . . . 173

Textes visant à communiquer des idées et des informations . . . 189

Textes littéraires . . . 205

À propos des Normes de performance

Les *Normes de performance* ont été mises au point en vue d'une utilisation volontaire dans les écoles de la province. Elles décrivent les jugements professionnels qu'un grand nombre d'éducateurs de la province ont émis à propos des normes et des attentes relatives aux domaines d'apprentissage suivants :

- ◆ Lecture
- ◆ Écriture
- ◆ Compétence mathématique
- ◆ Responsabilité sociale

Les normes portent exclusivement sur l'*évaluation de la performance*. Dans le cadre de cette dernière, on demande aux élèves d'appliquer les habiletés et les concepts qu'ils ont appris dans l'exécution de tâches complexes et réalistes. Ce genre d'évaluation de nature critérielle permet aux enseignants, aux élèves et aux parents de comparer la performance d'un élève aux normes provinciales.

Les *Normes de performance* sont autant de ressources qui viennent appuyer la continuité de l'enseignement et de l'évaluation. Les enseignants pourront les utiliser pour :

- ◆ suivre de près et évaluer la performance individuelle de leurs élèves et en rendre compte
- ◆ identifier les élèves qui pourraient bénéficier d'une intervention
- ◆ élaborer le profil d'une classe ou d'un groupe d'élèves en vue de soutenir la prise de décisions pédagogiques
- ◆ amorcer des discussions sur la performance des élèves auprès de parents, d'élèves et de collègues
- ◆ documenter des activités de perfectionnement professionnel
- ◆ procéder à l'établissement collectif d'objectifs pour certains élèves, certaines classes ou écoles
- ◆ recueillir des données dans le cadre des plans de développement des écoles
- ◆ fournir des modèles pour la conception de tâches liées à la performance

Les normes de performance appuient la continuité de l'enseignement et de l'évaluation.

Développement continu

LIENS AVEC LES CADRES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION

Les *Normes de performance* sont un prolongement des travaux amorcés dans le contexte des *Cadres de référence* provinciaux.

Depuis 1991, le ministère provincial a élaboré des Cadres de référence pour l'évaluation de la lecture, de l'écriture, de la compétence mathématique, de la communication en groupe et de la résolution de problèmes. Ces cadres de référence illustrent la vaste étendue que peut prendre le développement de l'élève dans ces domaines de compétences jugés essentiels. Ils peuvent servir à évaluer les travaux des élèves dans n'importe quelle matière.

Les *Normes de performance* couvrent le développement de l'élève dans ces mêmes domaines. Tout comme les cadres de référence, elles peuvent servir à évaluer les compétences requises dans l'ensemble des matières. Cependant, les normes s'articulent autour des niveaux de performance correspondant à certaines années d'études particulières.

Les enseignants ont mis à profit leur propre expérience et les travaux de leurs élèves pour élaborer et valider le matériel qui compose ces deux documents. Des travaux d'élèves et des commentaires d'enseignants servent également à illustrer et à décrire les niveaux de performance.

Les Normes de performance complètent les programmes d'études et le matériel d'évaluation élaborés par le ministère de l'Éducation.



RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Les résultats d'apprentissage décrivent ce que les élèves sont censés apprendre dans chaque matière et ce, pour chaque année d'études. On les appelle aussi *normes en matière de contenu*. Ils permettent de répondre à la question suivante : « Quelles connaissances, quelles compétences et quelles attitudes les élèves devraient-ils développer durant cette année d'études? »

Les *Ensembles de ressources intégrées (ERI)* du ministère dressent la liste des résultats d'apprentissage prescrits pour chacun des programmes d'études de la Colombie-Britannique et ce, pour chaque matière et pour chaque année d'études.

Développement continu

NORMES DE PERFORMANCE

Les normes de performance décrivent les niveaux de rendement dans des domaines clés de l'apprentissage. Elles permettent de répondre aux questions suivantes : « Comment définit-on *ce qui est suffisamment bien?* » et « À quoi ressemble le travail d'un élève qui répond aux attentes établies pour telle année d'études? ».

Les *Normes de performance* décrivent et illustrent les quatre niveaux de performance suivants sur le plan des résultats d'apprentissage prescrits et portant sur les domaines clés de la lecture, de l'écriture, de la compétence mathématique et de la responsabilité sociale.

NE SATISFAIT PAS ENCORE AUX ATTENTES

- ◆ Le travail ne satisfait pas aux attentes établies pour l'année d'études
- ◆ L'élève ne semble pas progresser vers les résultats d'apprentissage prescrits pertinents
- ◆ La situation exige une intervention

SATISFAIT AUX ATTENTES (DE FAÇON MINIMALE)

- ◆ Le travail est parfois de qualité irrégulière, mais il satisfait de façon minimale aux attentes établies pour l'année d'études
- ◆ L'élève progresse vers les résultats d'apprentissage prescrits pertinents
- ◆ L'élève a besoin de soutien dans certains domaines

SATISFAIT ENTIÈREMENT AUX ATTENTES

- ◆ Le travail satisfait aux attentes établies pour l'année d'études
- ◆ Les données recueillies indiquent que l'élève a atteint les résultats d'apprentissage prescrits pertinents

DÉPASSE LES ATTENTES

- ◆ Le travail dépasse de façon significative les attentes établies pour l'année d'études
- ◆ L'élève pourrait bénéficier de défis supplémentaires

Les normes décrivent et illustrent quatre niveaux de performance.

Éléments clés

Échelle d'évaluation. Il s'agit de la version intégrale des normes de performance qui décrit en détail les quatre niveaux de performance.

Échelle d'évaluation :
Textes spontanés de nature personnelle – 1^{re} année

Cette échelle mesure comment un élève généralement décrit le moment de la vie de 1^{re} année dans les tâches relatives à l'écriture de textes spontanés de nature personnelle, durant la période mars-avril.

Aspect	Ne satisfait pas encore ses attentes	Satisfait ses attentes (de façon minimale)	Satisfait entièrement ses attentes	Dépasse les attentes
APPEL La production écrite se compose parfois d'une série de lettres (lignes à la suite d'un même paragraphe).	La production écrite est rédigée et de sens. L'élève est capable d'écrire de manière autonome.	La production écrite est rédigée et de sens. L'élève est capable d'écrire de manière autonome.	La production écrite est rédigée et de sens. L'élève est capable d'écrire de manière autonome.	La production écrite communique des idées ou des informations de manière qualitative et structurée. L'élève est capable d'écrire de manière autonome.
FORME • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes • Mots et abréviations • Périodes
STYLE • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes
FORME • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes
CONVENTIONS • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes

20 NORMES DE PERFORMANCE - ÉCRITURE 1^{re} ANNÉE - TEXTES SPONTANÉS DE NATURE PERSONNELLE 21

Ces éléments clés sont fournis pour chaque type de tâche d'écriture et pour chaque année d'études.

Échelle succincte :
Textes spontanés de nature personnelle – 1^{re} année

Cette échelle sert de guide de mesure de l'écriture de textes spontanés de nature personnelle, durant la période mars-avril.

Aspect	Ne satisfait pas encore ses attentes	Satisfait ses attentes (de façon minimale)	Satisfait entièrement ses attentes	Dépasse les attentes
APPEL La production écrite se compose parfois d'une série de lettres (lignes à la suite d'un même paragraphe).	La production écrite est rédigée et de sens. L'élève est capable d'écrire de manière autonome.	La production écrite est rédigée et de sens. L'élève est capable d'écrire de manière autonome.	La production écrite est rédigée et de sens. L'élève est capable d'écrire de manière autonome.	La production écrite communique des idées ou des informations de manière qualitative et structurée. L'élève est capable d'écrire de manière autonome.
FORME • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes
STYLE • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes
FORME • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes
CONVENTIONS • Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes	• Mots et abréviations • Périodes

1^{re} ANNÉE - TEXTES SPONTANÉS DE NATURE PERSONNELLE 19

Échelle succincte. Il s'agit d'une version abrégée de l'échelle d'évaluation. Les échelles succinctes sont conçues pour une utilisation journalière. Les enseignants voudront peut-être les communiquer aux élèves et aux parents.

Exemple de tâche. Il s'agit d'une tâche élaborée par des enseignants en exercice qui permet d'évaluer le travail d'un élève dans un domaine de compétence particulier. Chaque exemple de tâche comprend des échantillons de travaux d'élèves. Les enseignants pourront utiliser les tâches telles quelles ou à titre de modèles. Avant d'utiliser une tâche quelconque, il convient de vérifier si elle contient des questions délicates pour la classe ou pour la collectivité.

Exemple de tâche
Journal de rédaction

CONTEXTE
L'élève rédige un journal. L'enseignant a décrit les attentes à l'élève dans le cadre de la tâche et les informations attendues à l'élève de son propre programme. Les élèves ont travaillé à l'écriture de textes spontanés de nature personnelle pendant une période de temps déterminée. L'élève a écrit un journal de rédaction pendant une période de temps déterminée. L'élève a écrit un journal de rédaction pendant une période de temps déterminée.

PROCESUS
L'enseignant a demandé aux élèves de faire un journal. Il a demandé aux élèves de faire un journal. Il a demandé aux élèves de faire un journal. Il a demandé aux élèves de faire un journal. Il a demandé aux élèves de faire un journal.

22 NORMES DE PERFORMANCE - ÉCRITURE

Échantillons de travaux d'élèves

1 SATISFAIT ENTIÈREMENT AUX ATTENTES

2 Observations de l'enseignant
L'élève décrit son dessin et utilise un vocabulaire varié. Ses idées sont intéressantes.

- le texte est développé et supporté par des détails
- utilise un vocabulaire varié et descriptif
- organise ses idées de manière autonome

Compétences	Compétences	Compétences	Compétences
Compétences	Compétences	Compétences	Compétences
Compétences	Compétences	Compétences	Compétences
Compétences	Compétences	Compétences	Compétences
Compétences	Compétences	Compétences	Compétences

3

4 TRANSCRIPTION
Le poisson voit le château le poisson il dans le château il y a un inondation dans le château il va dehors il jouer au soccer avec les ami.

1^{re} ANNÉE—TEXTES SPONTANÉS DE NATURE PERSONNELLE 25

Un échantillon d'écriture est fourni pour chaque tâche et ce, pour chacun des quatre niveaux de performance.

- 1 Niveau de performance.**
- 2 Observations de l'enseignant.** Il s'agit de commentaires additionnels de l'enseignant et de critères pertinents tirés de l'Échelle d'évaluation.
- 3 Icône d'échelle d'évaluation.** Il s'agit d'un résumé général de l'échelle telle que préparée par un enseignant. Voici à quoi ressemble l'échelle que l'enseignant a préparée pour l'échantillon de cette page.

Échelle d'évaluation :
Textes spontanés de nature personnelle – 1^{re} année
Cette échelle indique comment un élève généralement décrit le rendement des élèves de 1^{re} année dans les tâches relatives à l'écriture de textes spontanés de nature personnelle, durant la période mars-avril.

Aspect	Ne satisfait pas encore ses attentes	Satisfait ses attentes (à la limite minimum)	Satisfait entièrement ses attentes	Dépasse les attentes
APPROCÈS La production écrite se compose parfois d'une seule idée. L'élève a besoin d'un modèle ou d'un support.	La production écrite ne respecte de l'écriture conventionnelle. Elle est difficile à lire et à comprendre. L'élève a fréquemment besoin de soutien.	La production écrite est lisible et a du sens. L'élève est capable d'écrire de manière autonome avec un soutien occasionnel.	La production écrite communique des idées ou des informations de manière organisée et détaillée. L'élève est capable d'écrire de manière autonome.	
FORME production incomplète écriture d'éléments et de détails pas de ponctuation écriture peu organisée	écriture simple écriture qui n'est pas toujours claire plus d'éléments et de détails	écriture en clair écriture qui donne une idée de ce qu'il y a dans le message, les sentiments, les opinions, les actions et les réflexions	le texte est plus développé et personnalisé claire et détaillé	
STYX écriture simple, phrases incomplètes écriture qui n'est pas toujours claire écriture qui n'est pas toujours organisée	écriture de structures simples ou de trois phrases, généralement courtes et incomplètes phrases simples et complètes ou longues et peu complètes	écriture des mots précis, la structure commence à être plus variée phrases simples mais complètes, utilisation de structures complexes	écriture plus variée et descriptif mots précis phrases un peu plus complètes	
FORME écriture qui n'est pas toujours claire écriture qui n'est pas toujours organisée	écriture de structures simples ou de trois phrases, généralement courtes et incomplètes écriture qui n'est pas toujours claire écriture qui n'est pas toujours organisée	écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible	écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible	
CONVENTIONS écriture qui n'est pas toujours claire écriture qui n'est pas toujours organisée écriture qui n'est pas toujours claire écriture qui n'est pas toujours organisée	écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible	écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible	écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible écriture qui n'est pas toujours claire, mais l'écriture est plus lisible	

* Lorsque la performance de l'élève satisfait, des fois aussi, à la limite générale d'attente établie pour la 1^{re} année, elle correspond généralement aux descriptions de niveau 2 ou 3 de l'échelle en écriture.

- 4 Travail d'élève.** Cette section illustre une partie du travail original d'un élève et en présente la transcription complète. (On a changé le nom des élèves et des enseignants lorsque cette information permettait de les identifier.)

Comment utiliser les normes

Les Normes de performance sont une partie intégrante d'un système d'évaluation complet.

Les enseignants font appel à diverses méthodes lorsqu'ils recueillent l'information requise pour évaluer l'apprentissage des élèves et en rendre compte. Ils peuvent choisir de le faire par le biais d'épreuves en classe et d'épreuves standardisées, d'observations, de portfolios d'élèves, d'entrevues, d'évaluations par les élèves et par les pairs et enfin, par le biais de tâches liées à la performance.

Les *Normes de performance* aident les enseignants à évaluer les aptitudes des élèves lorsqu'ils doivent appliquer leur apprentissage dans des tâches réalistes dans les domaines de la lecture, de l'écriture, de la compétence mathématique et de la responsabilité sociale. Combinées à d'autres méthodes, elles font partie intégrante d'un système d'évaluation complet. Les normes :

- ◆ doivent être utilisées dans le cadre de l'enseignement continu dispensé en classe. Elles font partie intégrante du programme d'études et doivent donc être intégrées aux activités régulières d'apprentissage en classe.
- ◆ fournissent les ressources nécessaires à l'évaluation de la qualité d'un travail particulier ou d'un ensemble de travaux se rapportant à plusieurs matières. Elles aident à élaborer un profil du rendement de l'élève à partir, en général, de trois à sept travaux.
- ◆ supposent, dans la plupart des cas, que les enseignants observent les élèves tout au long de leurs travaux. Souvent, les données qu'il convient de réunir pour décider de la qualité des travaux proviennent d'observations ou de conversations avec les élèves.
- ◆ permettent aux enseignants d'intervenir lorsque les élèves ne sont pas à même d'effectuer une tâche de manière autonome. Le niveau de soutien requis constitue souvent un des critères servant à déterminer si le travail d'un élève satisfait ou non aux attentes établies pour son année d'études.
- ◆ peuvent être adaptées en fonction des besoins. Cela se traduira peut-être par la création d'échelles d'évaluation pour les années d'études non couvertes par les normes, par l'élaboration de plans d'apprentissage personnalisés ou d'autres évaluations individualisées ou encore, par l'adaptation des attentes à divers moments de l'année scolaire.

Appui à l'apprentissage

Les *Normes de performance* servent à appuyer la prise de décision en matière d'enseignement. Les enseignants peuvent tenir compte des questions suivantes lorsqu'ils préparent leurs cours :

- ◆ Dans quelle mesure ces normes correspondent-elles aux attentes que j'ai ou que nous avons pour les élèves de ce niveau d'études?
- ◆ Quels genres de stratégies d'enseignement et d'activités d'apprentissage aideront la plupart des élèves à développer les compétences requises pour satisfaire à ces attentes?
- ◆ Quel soutien additionnel et quelles interventions seront nécessaires pour aider tous les élèves à satisfaire à ces attentes?
- ◆ S'il y a des élèves à qui ces attentes ne conviennent pas, à quelles attentes devraient-ils satisfaire?
- ◆ Quelles données dois-je ou devons-nous recueillir pour savoir si les élèves progressent dans la réalisation des attentes?

Les Normes de performance aident à planifier l'enseignement.



L'écriture dans les écoles de la Colombie-Britannique

L'écriture est une compétence essentielle à la réussite à l'école et dans la vie. On écrit pour consigner et explorer ses pensées, sentiments et points de vue; pour communiquer avec les autres; pour exprimer ses idées en tirant parti du pouvoir et de la beauté de la langue. Les *Normes de performance – Écriture* permettent d'évaluer la réussite des élèves dans les trois types de productions écrites ci-dessous :

TEXTES SPONTANÉS DE NATURE PERSONNELLE

Il arrive souvent aux élèves d'écrire pour consigner et explorer leurs pensées, sentiments et expériences. En général, les textes spontanés de nature personnelle ne sont pas faits pour être lus par autrui. C'est pourquoi ils ne font l'objet ni d'une révision, ni d'une correction, ni d'une relecture attentive. Cependant, les scribes s'assurent habituellement qu'ils ne contiennent pas d'erreurs évidentes.

Il convient d'utiliser les normes relatives aux textes spontanés de nature personnelle pour tous les projets d'écriture dans le cadre desquels les élèves n'ont pas vraiment eu l'occasion de réviser et de corriger leur travail, quel que soit le sujet traité.

TEXTES VISANT À COMMUNIQUER DES IDÉES ET DES INFORMATIONS

La réussite des élèves, à l'école et à l'extérieur, est étroitement liée à leur capacité à exprimer leurs idées. Cette catégorie de textes comprend les travaux servant à présenter des informations (p. ex. des articles ou des rapports), à indiquer des procédures (p. ex. des instructions) ou à persuader autrui (p. ex. des éditoriaux).

Les normes régissant ce type d'écrits supposent que les élèves ont eu l'occasion de réviser, de corriger et de relire leurs travaux.

TEXTES LITTÉRAIRES

Les élèves apprennent à apprécier le pouvoir et la beauté de la langue en explorant diverses formes littéraires, y compris des histoires et des poèmes. L'expression de leurs idées et des fruits de leur imagination sous forme littéraire peut devenir une source permanente de satisfaction et de plaisir pour les élèves qui se mettent ainsi en rapport avec la vie sociale et culturelle de leur collectivité.

Les textes littéraires de qualité sont soigneusement élaborés en vue de créer des effets particuliers. Ici encore, les normes de performance supposent que les élèves ont eu l'occasion de réviser, de corriger et de relire leurs travaux.

Quelques définitions :

Réviser : retravailler un texte pour en améliorer la structure et la logique des idées.

Corriger : retravailler un texte pour en améliorer la grammaire et l'expression des idées.

Relire : vérifier l'orthographe, la ponctuation ou la grammaire.

Liens avec les Cadres de référence pour l'évaluation

Les normes de performance relatives à l'écriture présentées dans le présent document sont un prolongement des travaux amorcés dans le contexte du *Cadre de référence en écriture*.

Année d'études	Normes de performance	Niveaux utilisés dans le <i>Cadre de référence en écriture</i>						
		1	2	3	4	5	6	7
9	* Textes littéraires				■			
	* Textes visant à communiquer des idées et des informations				■			
	* Textes spontanés (réactions ou points de vue personnels)				■			
7	* Textes littéraires				■			
	* Textes visant à communiquer des idées et des informations				■			
	* Textes spontanés de nature personnelle				■			
5	* Histoires et poèmes				■			
	* Textes visant à communiquer des idées et des informations				■			
	* Textes spontanés de nature personnelle			■				
3	* Histoires et poèmes			■				
	* Textes visant à communiquer des idées et des informations			■				
	* Textes spontanés de nature personnelle			■				
1	* Histoires		■					
	* Textes spontanés de nature personnelle		■					

Liens avec les programmes d'études

Dans les écoles de la province, c'est dans toutes les disciplines que les élèves peuvent appliquer et développer leur habileté à écrire. Les processus se rapportant à l'écriture dans l'ensemble des programmes d'études sont décrits dans les Ensembles de ressources intégrées pour le Français langue seconde – immersion, organisés en fonction des composantes présentées ci-dessous. Il est donc possible d'évaluer l'écriture dans le cadre d'activités effectuées dans toutes les disciplines.

LANGUE ET COMMUNICATION (EXPRESSION PERSONNELLE ET INTERACTION)

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- ◆ parler, écrire et représenter pour se divertir, pour satisfaire un besoin social d'interaction et pour s'exprimer dans des situations spontanées ou provoquées.

LANGUE ET COMMUNICATION (ORGANISATION ET COMMUNICATION DES IDÉES)

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- ◆ employer diverses stratégies et ressources, y compris les ressources informatiques et médiatiques, pour générer, recueillir, évaluer et organiser des idées afin de préparer une communication.

LANGUE ET COMMUNICATION (PERFECTIONNEMENT DE L'EXPRESSION ET PRÉSENTATION)

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- ◆ employer les connaissances, stratégies et habiletés langagières nécessaires pour s'exprimer de façon réfléchie par l'oral, l'écrit et le visuel. Il utilisera des stratégies et des processus d'expression orale tels que ceux qu'emploient les écrivains et les conférenciers pour préciser et clarifier ses communications.

LANGUE ET DÉVELOPPEMENT DE SOI DANS LA SOCIÉTÉ (AFFIRMATION DE SOI)

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- ◆ s'affirmer avec fierté, prendre des risques, explorer et évaluer son propre potentiel et résoudre des problèmes.

Les *Normes de performance* aident les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves sont à même d'appliquer les connaissances, les habiletés et les attitudes qu'ils ont acquises pour exécuter des tâches d'écriture réalistes et appropriées à leur âge.

Aspects de l'écriture

Les normes de performance s'intéressent à quatre aspects de l'écriture. Il s'agit des aspects déjà décrits dans le document *Cadre de référence en écriture*.

SENS

- ◆ idées et informations, y compris le développement et l'utilisation de détails

STYLE

- ◆ clarté, variété du vocabulaire et des types de phrases

FORME

- ◆ respect des « règles » prescrites pour des productions écrites particulières (p. ex. histoires, instructions, poèmes)

CONVENTIONS

- ◆ syntaxe, orthographe, ponctuation, grammaire, anglicismes

Les critères particuliers correspondant à chacun de ces aspects varient selon le type de production écrite et l'année d'études dont il s'agit. Ils sont clairement décrits dans les *Échelles d'évaluation* et les *Échelles succinctes*.